

TRANSITIONS

Le magazine qui fédère les énergies / Sept. 2017 / #01

PLANS CLIMAT,
C'EST DÉJÀ DEMAIN | 6

UN ENSEMBLE
D'EXPÉRIMENTATIONS
POUR VERDIR LE GAZ | 11

PÔLE ÉNERGIE :
L'UNION FAIT LA FORCE | 14

ÉDITO

Vous tenez dans les mains le premier numéro du magazine du Siéml. Pourquoi un tel magazine ? J'entends souvent lors de mes déplacements sur le terrain et mes échanges avec les élus locaux que le syndicat n'informe pas suffisamment des actions qu'il entreprend et des politiques qu'il met en place. Cela revient comme un leitmotiv... Nous avons développé depuis le début de la mandature un véritable plan stratégique afin de parfaire la diffusion de l'information : nouveau site internet et plateformes collaboratives, forum départemental de l'énergie et réunions territoriales sont autant d'initiatives qui nous permettent de « communiquer » plus efficacement. Mais ces outils ne sauraient remplacer totalement une approche éditoriale classique. C'est pourquoi nous avons tenu à compléter la panoplie avec deux supports écrits : d'une part la newsletter mensuelle « La lettre S », que vous commencez à bien connaître puisqu'elle paraît régulièrement depuis le mois de mars ; et d'autre part le magazine annuel, qui a vocation à intégrer le rapport d'activité.

Une fois par an, nous sommes confrontés à l'exercice délicat de l'édition du rapport d'activité. Dans un souci de lisibilité, ce dernier a su s'affranchir d'un certain formalisme imposé par la réglementation mais cela ne suffit pas à le rendre attrayant. Il relate en effet des actions qui se sont déroulées au mieux il y a 18 mois et au pire il y a 30 mois et ne parvient pas à coller à l'actualité. De plus, il est nécessairement formaté selon un rubricage qui tient plus de la pratique du compte-rendu que de la technique journalistique. C'est pourquoi il nous a semblé pertinent, une fois par an, d'intégrer ce traditionnel rapport d'activité dans un support au format magazine, qui traite d'événements plus récents et laisse une place très large aux témoignages des différents acteurs ainsi qu'aux illustrations. Bonne lecture à vous et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires éventuels !

Jean-Luc DAVY
Président du Siéml

SOMMAIRE



4 **PETITS CONSEILS,
GRANDES ÉCONOMIES**



14 **PÔLE ÉNERGIE
L'UNION FAIT LA FORCE**



6 PLANS CLIMAT
C'EST DÉJÀ DEMAIN



8 LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE
GAGNE DU TERRAIN



11 UN ENSEMBLE
D'EXPÉRIMENTATIONS
POUR VERDIR LE GAZ



16 RAPPROCHER
LE SIÉML
DE SES ADHÉRENTS



18 LE SYNDICAT
CONTRE-POUVOIR UTILE
FACE AUX GRANDS
ÉNERGÉTICIENS

Directeur de la publication
Jean-Luc DAVY, président

Co-directeur de la publication
Emmanuel CHARIL, directeur général

Rédaction
Antoine BURBAUD (Ubik)

Secrétaire de rédaction
Marilyn DERET (derédac)

Comité de rédaction
Katell BOIVIN, chargée de communication /
Éric TELLIEZ, directeur général adjoint pôle
ressources / Élise TRICARD, directrice
des ressources humaines et des moyens généraux

Conception graphique
Manuela TERTRIN, chargée de communication
et de création graphique

Crédits photographiques
Grégory BRANDEL (GrDF), Siéml, AdobeStock

Impression
Imprimerie Setig / Sept. 2017

Une équipe au service
des communes et des communautés
de communes qui souhaitent s'inscrire
dans une démarche durable.



PETITS CONSEILS, GRANDES ÉCONOMIES

Depuis 2016, le Siéml met à la disposition des collectivités locales de Maine-et-Loire des conseillers pour les aider à optimiser la gestion énergétique de leur patrimoine. Les premiers résultats sont significatifs et l'adhésion à ce service est rapidement rentabilisée par les économies réalisées.

Nous sommes des généralistes de l'énergie», résume Clément Cheptou qui, depuis un an, a rejoint le Siéml et compose avec Pierre Corvaisier et Emmanuel Tessier le service des conseillers en énergie partagés (CEP). Alors que l'aide du Siéml en la matière était auparavant ponctuelle, une équipe spécifique est désormais au service des communes et des communautés de communes qui souhaitent s'inscrire dans une démarche durable.

« La plupart des communes n'ont pas les moyens de dédier du person-

nel pouvant engager un travail de fond en matière d'économie d'énergie, relate Clément Cheptou. Notre rôle consiste à les accompagner dans la durée, les amener à baisser considérablement leur facture énergétique. Mais l'idée n'est pas de faire à leur place, nous sommes dans une démarche d'accompagnement. »

Les premières rencontres entre la collectivité et le conseiller du Siéml permettent d'étudier les consommations, les factures et, rapidement, de formuler des préconisations d'amélioration, dans tous les domaines et concernant toutes les

énergies [électricité, gaz, fuel, bois, eau, carburant...].

Pendant les trois années de conventionnement avec la collectivité, le CEP peut réaliser des campagnes de mesures (caméras thermiques infrarouges, température et puissance électrique...), vérifier que les puissances souscrites sont en cohérence avec les besoins de la collectivité, ou encore conseiller dans le montage de dossiers de subventions. Un travail de fourmi qui peut conduire à des renégociations et des optimisations de contrat avec les fournisseurs d'énergies.

« Ce type de service n'est pas la vocation première du Siéml, mais il entre dans l'élargissement de ses missions. Et surtout, il répond à un vrai besoin, au sein de nos petites et moyennes collectivités notamment.

Les premiers bilans faits montrent déjà des résultats significatifs, seulement un an après la mise en place du CEP.

Nos techniciens, compétents et indépendants, proposent des clés de compréhension, des outils pour optimiser les factures énergétiques. L'équipe du CEP sera étoffée en fonction du nombre de collectivités supplémentaires qui adhéreront à ce service. »

Daniel Chalet

Membre du Bureau du Siéml et maire-adjoint de la commune du Lion-d'Angers



Daniel Chalet, membre du bureau du Siéml, et Clément Cheptou, agent CEP.

« Lorsque les collectivités entreprennent des rénovations ou des constructions de bâtiments, nous pouvons participer aux premières réunions avec les architectes et les maîtres d'œuvre, pour que soient totalement intégrées les notions de maîtrise de l'énergie. »

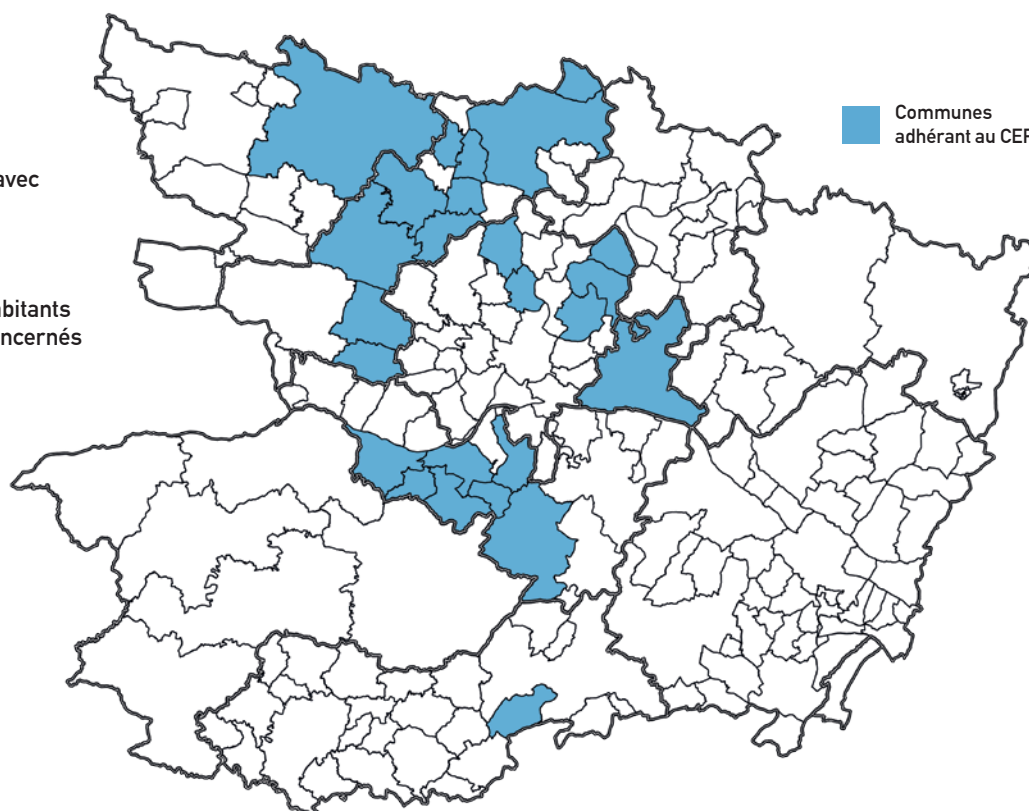
Le trio — à l'écoute des services et des élus et en veille permanente sur l'ensemble des problématiques liées à l'énergie — sillonne les collectivités déjà sous convention, faisant partie des intercommunalités de Loire Layon Aubance, Vallées du Haut-Anjou et Angers Loire Métropole.

D'ici la fin de l'année, Clément Cheptou et ses deux collaborateurs vont voir leur équipe se renforcer, avec l'arrivée d'un quatrième CEP, à la suite de l'adhésion de la commune de Segré-en-Anjou Bleu, et en prévision de futures adhésions sur l'EPCI Anjou Bleu Communauté. Ce service, au final, se rémunère par les économies qu'il engendre : le coût d'un conseiller, seulement 0,50 €/an/habitant dans la plupart des cas, est compensé par les économies réalisées, jusqu'à 3 € par habitant et par an, selon l'Ademe, partenaire du dispositif. ■

26 communes, sous convention, avec

63 communes déléguées, soit

103 080 habitants concernés





PLANS CLIMAT C'EST DÉJÀ DEMAIN

Les intercommunalités doivent avoir adopté un « plan climat air énergie territorial » (PCAET) d'ici à fin 2018. Le Siéml les accompagne dans l'élaboration de ces feuilles de route déterminantes pour la mise en œuvre de la transition énergétique sur les territoires.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en 2015, a donné un coup d'accélérateur aux outils territoriaux de planification énergétique. Elle prévoit que les « plans climat air énergie territoriaux » (PCAET), qui intègrent désormais la composante de la qualité de l'air, soient recentrés uniquement au niveau intercommunal, avec un objectif de couvrir ainsi tout le territoire, supprimant à la fois les doublons et les trous.

Le Siéml, engagé dans la transition énergétique, est aujourd'hui un partenaire privilégié des neuf intercom-

munalités de Maine-et-Loire chargées de mettre chacune sur pied un plan d'actions. La nouvelle gouvernance territorialisée du Siéml favorise ce dialogue sur la question des enjeux air-énergie-climat, les collèges territoriaux accordant une large place aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre.

L'implication indispensable de l'ensemble d'un territoire

Chef de projet « planification énergétique » au sein du Siéml depuis

2016, Ewen Lagadic est chargé de mettre en œuvre ce dialogue et ces conventions de partenariat avec les territoires portant un PCAET. « Certains d'entre eux ont initié la réflexion depuis plusieurs années, il existe déjà des ressources et des données qui constituent une base de travail, explique-t-il. Nous proposons de les accompagner tous, tout au long de la démarche et notamment sur la réalisation de l'état des lieux du territoire, étape indispensable à la définition de la stratégie territoriale. » L'implication du territoire est indispensable. La conven-

**Transition énergétique :
la feuille de route de la Région**

52 actions concrètes, organisées en cinq piliers thématiques et transversaux, 121 M€ sur 2017-2021 complétés par 71 M€ de fonds européens : aujourd'hui chef de file sur l'énergie, l'air et le climat, la Région entend accélérer la mise en œuvre projets concrets sur l'ensemble du territoire régional.

Ce plan repose sur cinq piliers thématiques : développer la production d'énergie renouvelable ; transformer le parc immobilier et amplifier l'efficacité des entreprises ; accroître la mobilité durable ; stocker l'énergie, le carbone et développer les usages innovants ; construire les réseaux intelligents.

Viennent s'ajouter cinq piliers transversaux : sensibiliser pour faire évoluer les comportements ; développer et promouvoir les formations aux métiers de la transition énergétique ; accompagner chaque territoire dans un projet concret via la politique de contractualisation ; assurer une gouvernance partagée ; et enfin être une collectivité régionale exemplaire.

tion de partenariat qui lie au Siéml, en fonction des besoins de chacun, prévoit d'ailleurs l'identification de deux référents en interne (un élu et un agent). Le plan climat ainsi défini, avant fin 2018, déclinera un programme d'action sur six ans. Le plan climat ne concerne pas seulement les collectivités, mais bien l'ensemble du territoire. Le programme d'actions implique les citoyens, les industriels, les entreprises et les associations, dans les domaines de l'agriculture, du transport, etc.

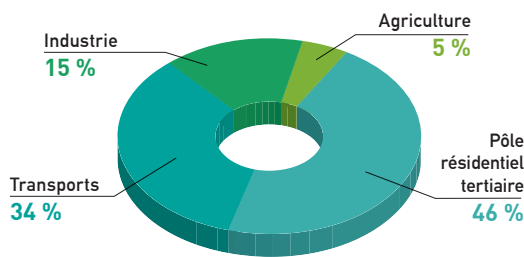
Prochainement, les communautés de communes vont se voir proposer un outil informatique de prospective, d'aide à la décision. Dénommé « Prosper », il permettra aux territoires de mieux identifier les impacts de leur plan d'action sur la consommation d'énergie, les émissions de gaz à effet de serre et de polluants. La coordination régionale des plans d'action territoriaux permettra d'améliorer la cohérence des politiques locales et régionale. ■

**DEUX PARTENAIRES CLÉS
LA FNCCR ET LA RÉGION PAYS DE LA LOIRE**

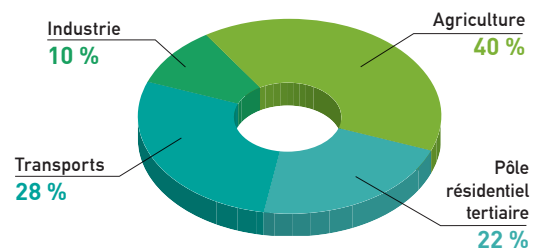
La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) apporte au Siéml une aide précieuse, dans la compréhension des enjeux liés à la loi sur la transition énergétique. Éléments de comparaison, mutualisation des bonnes pratiques, édition de guides, organisation de journées d'études... Le Siéml peut compter sur ce partenaire de choix qui, par ailleurs, accompagne les cabinets ministériels dans

l'écriture des textes, « pour que les collectivités, notamment, ne soient pas oubliées », précise Guillaume Perrin, chef du service des réseaux de chaleur et de froid à la FNCCR. « Le Siéml a été parmi les premiers à se saisir de ces sujets. Leur manière de faire avec les collectivités locales va dans le sens de notre action : nous sommes toujours dans une logique d'accompagnement et non de substitution. »

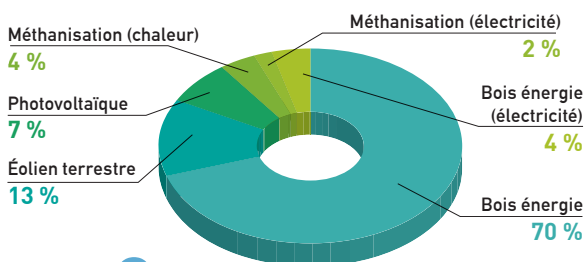
**ÉTAT DES LIEUX
EN MAINE-ET-LOIRE**



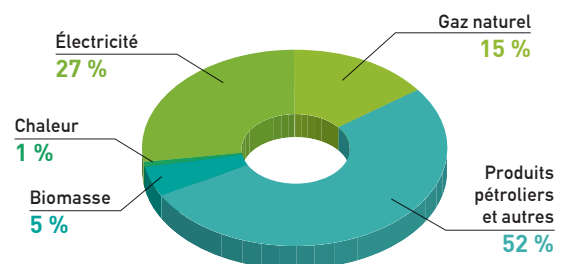
Répartition des consommations par secteur d'énergie



Répartition des gaz à effet de serre par secteur d'énergie



9 % des consommations couverts par la production d'énergies renouvelables



Répartition par type d'énergie

Sources : Air-Pays de la Loire / Dropec / Siéml



LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE GAGNE DU TERRAIN

Les chiffres sont sans équivoque : la mobilité électrique séduit de plus en plus. En déployant des bornes de recharge, le Siéml apporte sa contribution pour son développement sur le territoire.

À la vitesse de l'éclair ! La mobilité électrique connaît un essor que le Siéml avait su anticiper en Maine-et-Loire. « Nous nous sommes emparés du sujet dès 2013, se souvient Jacky Bodineau, directeur général adjoint du Siéml. Après une étude sur les potentialités et le meilleur maillage du territoire à opérer, nous avons associé les collectivités pour choisir les implantations de bornes, privilégiant la proximité du réseau électrique pour éviter les surcoûts. »

Depuis novembre 2015, 186 bornes ont été installées dans plus de 130 communes du département, avec le concours de la Région et de

l'Ademe, partenaires de ce réseau SmiléMobi. « Nous commençons à avoir une vue précise sur l'utilisation de ces bornes de recharge : le nombre d'abonnés est en hausse (187 en juillet) et le nombre de sessions payantes constant. »

Pour étoffer le service, le Siéml qui dispose déjà d'une première station bioGNV mutualisée sur son site à Écouflant, a décidé d'installer dix bornes électriques de recharge rapide (50 kVA, contre 22 kVA actuellement, et 3 kVA pour la recharge chez soi), d'ici à fin 2017. Ces bornes de recharge rapide vont favoriser une plus grande itinérance, d'un département à l'autre. En parallèle,

le Siéml et les syndicats des départements voisins, avec le concours du consortium Gireve (Groupement pour l'itinérance des recharges électriques de véhicules), travaillent sur l'interopérabilité du système de paiement et d'abonnement (voir ci-contre). « Au niveau régional, nous souhaitons une tarification commune. Ce sera un coût à la minute de connexion, et non de recharge, il faut que la tarification incite à la rotation. »

Des bornes pour les vélos en 2018

Le service de recharge électrique dans l'espace public concerne tout

Le point de vue de Laurent Gérault

Conseiller régional en charge
de la transition énergétique

L'ambition des Pays de la Loire est très forte. L'objectif est d'être la première région de France en matière de mobilité durable. Si la priorité reste le report modal vers les transports en commun ou les déplacements doux, les carburants alternatifs constituent également un axe très fort. La mobilité électrique fait sens chez nous du fait de la dispersion de l'activité économique, qui appelle des trajets quotidiens en véhicules individuels relativement plus importants. La mobilité gaz, essentiellement pour le transport de marchandises, mérite d'être soutenue au même rythme que la production de biogaz via la méthanisation. Et nous expérimenterons également l'hydrogène, en lien avec la question du stockage de l'électricité renouvelable. La tarification unique et le conventionnement en faveur de l'interopérabilité des bornes de charge, mis en place par les syndicats d'énergie, vont dans le bon sens : l'écomobiliste électrique recherche la simplicité d'usage et nous devons être attentifs à supprimer les barrières entre les différents réseaux.

le monde : collectivités, entreprises, particuliers... et désormais les cyclistes. « *Nous allons installer d'ici à l'été 2018 entre 20 et 30 bornes sur le parcours de la Loire à vélo, poursuit Jacky Bodineau. Cela répond à une demande grandissante, de la part des campings et des loueurs de vélos. Ces bornes offriront un système de casiers équipés et sécurisés.* »

La révolution « mobilité électrique » est donc en marche. Les dernières annonces gouvernementales attestent de cette ambition : en 2040, la mobilité ne concernera pas qu'une seule énergie et l'électrique aura certainement la part belle avec la fin programmée des moteurs thermiques. ■



Des bornes de recharge pour vélos électriques vont être installées sur le parcours de la Loire à vélo d'ici à l'été 2018.

L'INTEROPÉRABILITÉ, UNE CONDITION ESSENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT DE LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE

Créée par Enedis, la Caisse des dépôts, la Compagnie nationale du Rhône et Renault, l'entreprise Gireve tient un rôle très important dans le développement présent et futur de la mobilité électrique. « *Notre rôle est de connecter les réseaux de recharge entre eux, pour tous les opérateurs*, explique son président, Bruno Lebrun. *Nous sommes un concentrateur de réseaux, qui facilite les itinérances sur plusieurs centaines de réseaux en Europe.* » Sollicitée pour connecter le réseau de Maine-et-Loire avec ceux des

départements voisins, Gireve travaille actuellement à créer cette architecture régionale tant attendue, qui permettra à un usager de la Sarthe de se rendre en Vendée, en passant par la Loire-Atlantique ou le Maine-et-Loire, et de recharger son véhicule sans se soucier de l'opérateur à qui il a affaire. À terme, l'itinérance sera nationale voire européenne.

« *Pour expliquer notre démarche, prenons l'exemple d'un opérateur de téléphonie. Le vôtre fait passer vos communications sur les antennes sans que vous ne vous en*

rendiez compte, ni sur le moment, ni sur votre facture. Demain, il faudra un abonnement à un opérateur, avec une couverture de réseau, mais avec des accords d'itinérance entre opérateurs. Notre mission est d'établir cette relation contractuelle et technique entre eux. »

L'enjeu est de taille, selon Bruno Lebrun. « *Tout doit être organisé pour que l'usage soit le plus simple et le plus ouvert possible. Par exemple, demain, nous devrions savoir en temps réel si une borne est disponible ou non.* »

AVEC LES UTILISATEURS, LE COURANT PASSE BIEN

« J'ai fait partie des premiers acquéreurs de la Zoé. Je l'ai découverte à l'occasion du premier rallye électrique en Vendée, en 2013.

Je vivais en Chine depuis vingt ans, travaillant comme conseiller commercial pour l'Ambassade de France, en charge de l'environnement et de l'énergie, et je suis revenu vivre dans le village de mon enfance. Cette voiture électrique était exactement celle qu'il me fallait. C'est mon unique véhicule. Je pense que cela s'avère économique au final. Je n'ai quasiment aucun entretien, pas d'huile, ni de vidange. La seule chose qui me ferait changer de voiture serait... la nouvelle Zoé !

Je me déplace dans un rayon de 200 km maximum et j'ai une autonomie de 300 km. Je peux aller voir

ma fille à Blois et mon fils à Poitiers sans trop de souci, même s'il faut être prévoyant. Cela implique une autre manière de voyager.

À mes débuts, il n'y avait pas de réseaux de bornes sur l'espace public. Il fallait que je me rende chez Renault, et seulement pendant les horaires d'ouverture de la concession... Le réseau du Siéml est pratique, il y a un très bon maillage. Mais j'attends désormais un réseau régional, voire interrégional.

J'aide actuellement un pilote de Tesla, qui envisage un tour du monde électrique en 2020, à trouver une voiture électrique chinoise pour le réaliser. L'électrique a de l'avenir, mais il faut que les concessionnaires vendent davantage, qu'il y ait aussi des opérations grand public plus importantes. »



Claude Foulon

Retraité, habitant de Chênehutte-Trèves-Cunault



Christophe Mazaud

Directeur général de la Fraiseriaie à Pornic

« Notre entreprise emploie 35 permanents et jusqu'à 150 saisonniers. En 2015, le contrat de location pour notre parc d'une douzaine de véhicules arrivait à son terme. Nous avons réfléchi collectivement, étudié

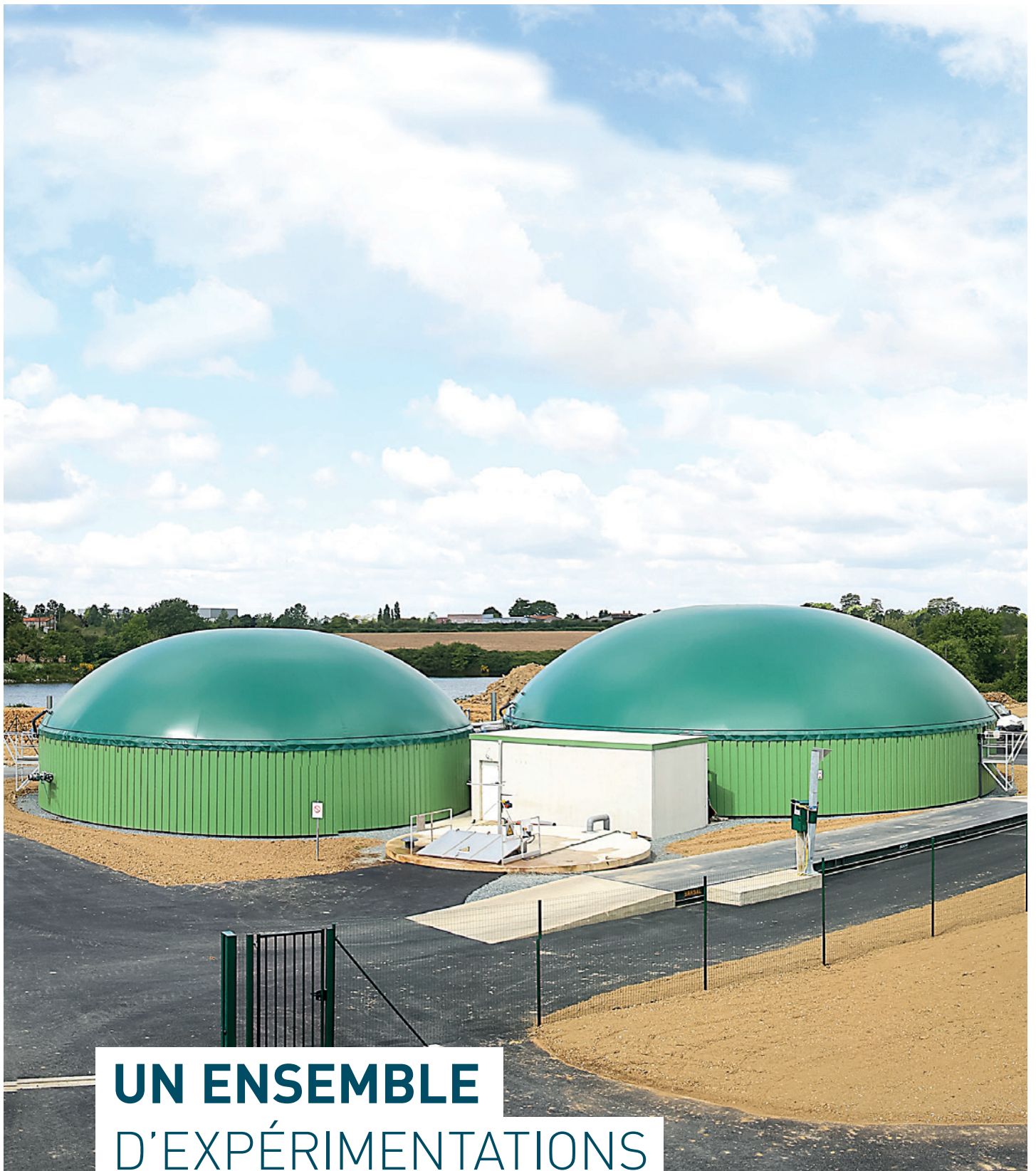
nos déplacements, avec la volonté d'aller sur les énergies nouvelles. C'est une suite logique, cela fait partie des valeurs de l'entreprise.

Nous avons la chance que nos déplacements s'effectuent principalement dans un rayon régional, en Loire-Atlantique, en Vendée et, pour ma part, en Maine-et-Loire. Aujourd'hui, la moitié de notre parc

est électrique, dont deux utilitaires. Nous sommes restés en location, ce qui nous permet d'observer l'évolution de la mobilité électrique et nous laisse un peu de temps pour voir si cette formule est adaptée à nos besoins.

Nous avons installé cinq bornes dans nos locaux, dont trois à recharge plus rapide. Nous avons gardé des véhicules thermiques, pour pallier d'éventuelles urgences. Tous mes collaborateurs louent le confort de conduite des véhicules électriques, le silence et une certaine souplesse. Ils sont conquis !

Si j'apprécie le réseau en Maine-et-Loire, fluide, agréable et pratique, je suis désormais dans l'attente d'un vrai réseau régional ; ce qui allégerait mon porte-cartes et, surtout, simplifierait le fonctionnement. C'est une vraie problématique à laquelle il faut vite répondre, pour ne pas laisser ni décourager les utilisateurs actuels, et en conquérir de nouveaux. »



UN ENSEMBLE D'EXPÉRIMENTATIONS POUR VERDIR LE GAZ

Le projet West Grid Synergy consiste à trouver des solutions pour intégrer efficacement l'augmentation prévisible, à terme, de la production et l'injection de gaz renouvelable dans les réseaux de gaz naturel. Entretien avec Amaury Mazon, délégué territorial Centre-Atlantique de GRTgaz, qui gère le transport de gaz et expérimente plusieurs procédés pour intégrer ce gaz vert dans les réseaux.



Amaury Mazon
Délégué territorial
Centre-Atlantique
de GRTgaz

Comment est né le projet West Grid Synergy ?

Lorsque le projet Smile a été initié par les régions Bretagne et Pays de la Loire (voir encadré), il s'agissait de réaliser un réseau électrique intelligent à grande échelle. Mais très vite, la question de l'interconnexion entre les énergies s'est posée, notamment avec le gaz.

Fin 2016, la région Pays de la Loire a dévoilé sa feuille de route sur la transition énergétique, un axe concernait les *smart grids* (les réseaux intelligents). De notre côté, chez GRTgaz et GrDF, nous avons regardé si des territoires pouvaient être concernés et avons identifié, entre Bazauges et Loudun, une quinzaine de projets susceptibles d'entrer dans ce champ, avec un beau potentiel de consommation.

Nous avons également relevé des projets pour lesquels nous avons du mal à faire de la place sur le réseau. Il faut en effet que la consommation locale puisse absorber cette production, c'est plus facile lorsque l'on a dans le projet des industriels qui consomment toute l'année. Il faut alors soit créer une extension des réseaux de distribution, soit les mailler.

De là est né le projet West Grid Synergy — lancé par GRTgaz, le Siéml, le Sydev, Morbihan Énergies, GrDF, Sorégies, les régions Bretagne et Pays de la Loire — qui apporte une dimension gazière à Smile.

Quels sont les champs d'expérimentation pour GrDF ?

West Grid Synergy a pour objectif de maximiser la production de gaz renouvelable, en facilitant son intégration dans les réseaux gaziers.

Il se déploie aujourd'hui sur deux territoires d'expérimentations, avec de nombreux projets : le premier en Bretagne sur le pays de Pontivy, avec au moins quatre projets biométhane sur trois communes, et le second dans les Pays de la Loire, avec plus d'une dizaine de projets biométhane principalement répartis en Vendée et en Maine-et-Loire.

Concernant les techniques, l'un des principaux enjeux réside dans le pilotage du réseau. Aujourd'hui, tout est basé sur des prévisions, sur la base des consommations et des températures moyennes. L'objectif, demain, est d'obtenir des modèles plus fins, pour fournir des éléments plus précis aux producteurs et aux consommateurs de gaz, notamment grâce à des capteurs intelligents.

Autre technique que nous allons expérimenter en 2019 : le rebours. L'idée est de faire remonter le gaz sur le réseau en le comprimant, afin d'irriguer les territoires voisins. Cela doit permettre d'accompagner la décentralisation de la production de gaz.

Le potentiel de production de biogaz se confirme en milieu rural — les acteurs agricoles semblent prêts et mobilisés — mais il n'y aura pas forcément assez de consommation. Les technologies existent, il faut maintenant apprendre à les utiliser sur notre réseau, à les dimensionner et surtout à les piloter intelligemment.

C'est donc un ensemble d'expérimentations que nous allons combiner. Je crois pouvoir dire que c'est une première en Europe. Nous visons une production de gaz plus décentralisée, plus décarbonée et plus digitalisée.

À quel rythme avance le projet West Grid Synergy ?

Nous nous mettons au service d'une dynamique collective (syndicats d'énergie, régions...). Nous en sommes au démarrage, dans les recherches de financements notamment... Chez GRTgaz, c'est un projet pilote au niveau national, cela nous a aidés.

D'ici à 2025, une trentaine de stations de rebours sont envisagées pour suivre le rythme du biométhane, les deux premières étant celles de Pouzauges et Pontivy, deux projets auxquels nous consacrons une enveloppe de 6 M€ environ. Nous savons que le besoin existe dans une dizaine de zones en France. La solution facile, c'est le rebours. Mais il faut travailler sur les réseaux intelligents et expérimenter.

« Pour un gaz plus décentralisé, plus décarboné et plus digitalisé. »

Le projet de dorsale biogazière des Mauges (voir page suivante) remplit toutes les conditions de West Grid Synergy. Comment travaillez-vous avec le Siéml ?

Si ce projet est classique dans la technique, il est innovant dans sa globalité. Ce projet sous maîtrise d'ouvrage Sorégies consiste à créer un réseau comme nous savons le faire, en irriguant un industriel gazo-intensif et les communes traversées, tout en raccordant trois unités de méthanisation. Cela est rendu possible par la demande de l'industriel, sur toute l'année ; certains projets de méthanisation ne trouvant pas encore les débouchés énergétiques nécessaires.

Travailler avec un syndicat comme le Siéml est intéressant, pour réunir les acteurs notamment ; il joue le rôle de catalyseur. Par ailleurs, nous préparons ensemble des réponses à des appels d'offres, sur des recherches de financements pour la création d'outils d'information, de vulgarisation, pour que les publics concernés puissent s'approprier ces projets de méthanisation sur le territoire. ■



Le point de vue de Laurent Gérault

Conseiller régional en charge
de la transition énergétique

Les régions Pays de la Loire et Bretagne ont créé ensemble le projet collaboratif Smile (Smart Ideas to Link Energies). Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêts de l'État pour le déploiement à grande échelle de réseaux électriques intelligents, le projet permettra de faire de la région un territoire national de référence en matière de *smart grids*. Assez rapidement, la question de l'interférence entre le réseau électrique et le réseau de gaz est apparue, le gaz pouvant constituer une technique de stockage intéressante pour utiliser le surplus d'électricité renouvelable. Nous suivons ainsi de très près l'expérimentation « Power to Gas » à la Chantrerie. De fil en aiguille, nous réfléchissons actuellement à intégrer le projet West Grid Synergy dans la dynamique Smile. De la même façon que les réseaux électriques doivent évoluer très fortement pour mieux intégrer l'électricité renouvelable, les réseaux gaziers vont devoir faire leur révolution copernicienne, alors que certains d'entre eux, en Pays de la Loire, envisagent d'injecter d'ici deux ou trois ans seulement une part très importante de gaz issu de la méthanisation des déchets agricoles ou autres.

43 km

de nouvelles canalisations
à travers les Mauges

3,051 M€

d'investissement
en deux ans

50 %

la part estimée de gaz
renouvelable dans le réseau
à horizon 2020

LES MAUGES EN AVANT-GARDE



Le projet de la biodorsale des Mauges, dans le tiroir depuis plusieurs années, va pouvoir enfin voir le jour.

Un industriel, en l'occurrence Lactalis, formulait depuis longtemps une demande de raccordement au gaz naturel qui ne pouvait jusqu'ici être satisfaite. « Le gaz naturel liquéfié a été testé, mais l'approvisionnement en gaz naturel s'avère toujours plus intéressant d'un point de vue technico-économique », prévient Agnès Gandon, directrice du développement des services énergétiques au Siéml.

« L'un de nos axes stratégiques depuis 2015 est de "verdir" le gaz que nous distribuons, en favorisant l'injection de biométhane. Ce projet va nous permettre de créer 43 kilomètres de réseau supplémentaires. » Autre atout de ce projet : favoriser l'économie circulaire. Il permet la consommation, localement, de l'énergie produite sur le territoire à partir de déchets agricoles, qui permet en plus la diversification des revenus des agriculteurs. Ce projet, dont le financement

(multiple) représente un investissement d'environ 3 M€, devrait donc bénéficier à l'industriel, qui aura accès à une énergie plus compétitive et verte, réduisant ainsi son empreinte environnementale liée à l'approvisionnement. « Mais aussi à tous les porteurs de projets de méthanisation, aux collectivités locales et au Siéml, tous acteurs de la transition énergétique, ajoute Agnès Gandon. Car si la loi de transition énergétique prévoit 10% de "gaz vert" dans les réseaux en 2030, nous pourrions atteindre 50% sur ce territoire des Mauges très rapidement. » Il faut dire que ce territoire, qui s'est déjà doté d'un plan climat énergie, est très impliqué.

Le réseau principal devrait être construit pour mai 2018. Le chantier a déjà démarré. « L'antenne de La Pommeraye sera réalisée dans un second temps, le tracé est à l'étude », précise Agnès Gandon, qui estime ce projet duplicable, « en faisant se rencontrer l'offre et la demande ». « C'est un projet de territoire, il nous a fallu réunir l'ensemble des acteurs potentiels. »



PÔLE ÉNERGIE

L'UNION FAIT LA FORCE

Le 4 juillet dernier, le Vendéen Alain Lebœuf a été désigné président du Pôle énergie, qui réunit depuis 2013 les quatre syndicats départementaux et le département de la Sarthe, autour d'échanges d'expérience et de projets communs. Le nouveau président souhaite une entraide bénéfique à l'ensemble des structures et aux territoires.

Si l'échelon départemental apporte la proximité nécessaire entre syndicats et collectivités locales, la mise en œuvre d'une stratégie de développement et d'influence doit s'envisager au niveau régional. Cinq autorités organisatrices de la distribution de l'énergie sur les Pays de la Loire — le Sydéla (44), le Siéml (49), Territoire d'énergie Mayenne (53), le conseil départemental de la Sarthe (72) et le Sydev (85) — ont créé le Pôle énergie régional en 2013, autour des diffé-

rents aspects stratégiques relatifs au service public de l'énergie (distribution, production, maîtrise de la demande, transition énergétique...). Président du syndicat vendéen depuis 2014, Alain Lebœuf est pleinement convaincu des bienfaits de cette union et souhaite que ce pôle soit un lieu d'échanges, de partage d'expérience et d'ambition. Député de 2008 à 2014, il s'est impliqué personnellement dans le projet de loi sur la transition énergétique pour la croissance verte. « *Je suis le député de l'opposition qui a dé-*

posé le plus d'amendements, mais toujours dans un esprit constructif compte tenu de l'importance des enjeux », rappelle celui qui a aussi été membre de la commission permanente Développement durable et Aménagement du territoire. La Vendée est souvent considérée comme un département pionnier en matière de projets de développement durable. Alain Lebœuf — qui a notamment engagé une enveloppe de 20 M€ pour l'amélioration de la performance énergétique de 1500 bâtiments communaux —

estime que ce vécu doit profiter aux voisins, qui ont eux aussi des idées et des projets à partager. « *Lauréate de nombreux prix nationaux, la Vendée est souvent citée en exemple, que ce soit sur la production des énergies renouvelables, les mobilités ou encore les réseaux intelligents. Mais je considère que d'autres départements ont des choses à nous apporter, je pense au Maine-et-Loire et au Siéml, autour de la question du bio-GNV notamment. S'entraider les uns les autres, faire profiter des réussites comme des échecs : plus on aura d'échanges, de mutualisations et d'ambitions, mieux ce sera. Les élus que nous sommes doivent travailler sur de nombreux sujets. Ces échanges d'expérience peuvent constituer un gain de temps considérable. C'est une vraie chance, au moment où le sujet de la transition énergétique devient majeur pour les territoires et les populations.* »

Le Pôle énergie s'attèlera prioritairement à optimiser son or-

« Ces échanges d'expériences peuvent constituer un gain de temps considérable pour les élus que nous sommes. »

ganisation. « *Chacun doit être en confiance, estime Alain Lebœuf. La première étape, nécessaire, est de mettre en place une organisation qui permette de travailler sur des cas concrets, avec un calendrier, un chef de projet... Le sujet de la mobilité électrique et de l'interopérabilité des bornes de recharge en est un : demain, l'utilisateur doit pouvoir bénéficier d'une carte et d'un tarif uniques, d'un réseau cohérent et lisible, pour se déplacer d'un département à un autre sans se poser de question. C'est là que nos concitoyens nous attendent...* »

Tout cela ne peut aujourd'hui être envisagé sans la Région. « *La loi a désigné le conseil régional comme le chef de file, qui doit fixer les orientations stratégiques. Nos syndicats sont les bras armés d'une détermi-*

nation politique. Cette déclinaison doit se faire avec les élus. »

À court et moyen termes, le Pôle ne devrait pas manquer de sujets de discussion, ni de projets communs. Parmi les expertises nouvelles mutualisées, Alain Lebœuf pense « *aux projets de centrales photovoltaïques au sol en Maine-et-Loire, aux projets éoliens en Loire-Atlantique* », auxquels tous les syndicats peuvent apporter une aide technique, ou encore à Smile, « *un projet majeur, les réseaux intelligents constituant un vrai chantier d'avenir* ». ■



Laurent Gérault
Conseiller régional
en charge
de la transition
énergétique

Qu'attendez-vous des syndicats d'énergie ?

Les lois NOTRe et de transition énergétique ont conforté très sensiblement le chef de filât de la Région sur les politiques climat-énergie. Le conseil régional est bel et bien le chef d'orchestre et les intercommunalités sont les musiciens au travers des PCAET. Mais nous avons tous besoin de relais opérationnels efficaces pour décliner notre feuille de route. Les syndicats d'énergie présentent l'avantage d'offrir une taille critique pertinente pour développer l'expertise et la capacité d'agir, tout en garantissant un

bon niveau de proximité avec les communes et leurs groupements. Nous comptons donc fortement sur eux pour nous aider à mettre en musique la feuille de route régionale pour la transition énergétique.

Quelle opinion portez-vous sur le regroupement des syndicats d'énergie au sein du Pôle régional ?

Il est normal que ces mêmes syndicats d'énergie, en forte diversification depuis quelques années, cherchent à coordonner et à mutualiser leurs compétences au sein d'un pôle régional. Je félicite à cet égard le bon esprit coopératif qui règne au sein du Pôle énergie. Dans la mesure où celui-ci se penche de plus en plus sur les sujets de la transition énergétique, il m'apparaît assez normal que la Région puisse contribuer da-

vantage à ses travaux. Je veillerai tout particulièrement à ce que la gouvernance mise en place permette une véritable coproduction des politiques énergétiques.

Quels sont les principaux domaines de coopération entre le Pôle et la Région ?

Nous avons au moins trois chantiers en cours. La gouvernance du Pôle, que je viens d'évoquer, constitue une priorité. Nous discutons également de la mise en place du fonds régional d'investissement pour les énergies renouvelables et de l'ingénierie d'accompagnement. Nous travaillons également au développement d'un outil prospectif d'aide à la décision, véritable tableau de bord dans le cadre de l'élaboration des PCAET, qui intégrerait des données énergétiques régionales fines et homogènes sur l'ensemble de la région.



RAPPROCHER LE SIÉML DE SES ADHÉRENTS

La nouvelle gouvernance du Siéml a nécessité des modifications statutaires importantes, mais elle a surtout fait naître une relation nouvelle entre le syndicat et ses adhérents. Entretien avec le président Jean-Luc Davy, qui souhaite que le Siéml porte les enjeux de la transition énergétique sur les territoires.

Quelles raisons ont conduit le Siéml à opter pour une nouvelle gouvernance en 2015 ?

À la suite des élections municipales de 2014, le conseil syndical était composé de 380 délégués, représentant l'ensemble des communes et EPCI membres. En 2015, période correspondant au 90^e anniversaire du Siéml, une profonde refonte des statuts du syndicat a été opérée. Cette réforme a été initiée dans le cadre de la réflexion globale sur la nécessité de revitaliser le fonctionnement du

syndicat. Elle a permis l'intégration au 1^{er} janvier 2016 de la communauté urbaine d'Angers Loire Métropole (ALM) et a transformé le comité syndical en instaurant une représentation à double degré, avec la mise en place des collèges territoriaux. En parallèle, la réforme territoriale et le nouveau schéma départemental de coopération intercommunale ont entraîné une diminution du nombre d'EPCI, qui est passé de 30 à 9 en Maine-et-Loire. Il y a eu également une accélération très importante de la création de communes nou-

velles. Le Siéml compte désormais 9 collèges territoriaux — dont ALM, un collège spécifique — calés sur le périmètre des intercommunalités. À l'intérieur de ces collèges, chaque commune (155) et chaque EPCI (9) ont désigné des délégués ; ces élus se sont rassemblés pour élire leurs représentants au comité syndical, composé de 54 membres, avec un nombre par collège en fonction de sa strate démographique. Le comité syndical passera ainsi à 45 membres en 2020, tout en préservant l'équilibre des territoires.

Cela a fait naître une relation différente entre le syndicat et les communes adhérentes...

Le constat était partagé par tous : avant cette refonte, le comité syndical était une chambre d'enregistrement organisée trois ou quatre fois par an, souvent des assemblées pléthoriques de plus de 300 personnes, durant lesquelles la prise de parole était très difficile.

Notre objectif était de faciliter l'écoute et le partage, entre le syndicat et ses adhérents. Nous avons donc créé des collèges territoriaux, à l'échelle des EPCI, et augmenté le rythme des réunions du comité syndical à une fois tous les deux mois. Surtout, c'est maintenant le Siéml – ses élus et ses services – qui se déplace dans les territoires. Nous avons mis sur pied, en 2016, les rencontres territoriales (voir ci-contre) ainsi que le Forum départemental de l'énergie, une fois par an, à Terra Botanica.

Les élus s'y retrouvent davantage, l'échange et l'interaction sont facilités, c'est plus constructif. L'époque où le syndicat était per-

çu uniquement comme une grosse machine, loin des territoires et ne gérant que de gros budgets, est désormais révolue.

Ces changements ont-ils un impact sur le plan opérationnel et financier ?

Le comité syndical est désormais plus agile pour adapter ses politiques publiques et ses financements. Nous avons accru les aides et modifié le règlement financier en 2016 et 2017, principalement sur le volet de la TCCFE (taxe communale sur la consommation finale d'électricité), qui constitue notre première recette. Le phénomène nouveau, ce sont les communes nouvelles, qui comptent souvent plus de 2000 habitants. Il a fallu trouver un nouvel équilibre entre les communes concernées par cette taxe auparavant et celles qui ne l'étaient pas.

« Les élus s'y retrouvent davantage, l'échange et l'interaction sont facilités et c'est plus constructif. »

Nous bénéficions d'un financement propre, mais précaire. Et il y a un effet de levier très important : il faut avoir à l'esprit que 1 € de taxe, c'est 2 € de capacité d'investissement pour le Siéml et 4 € investis sur le territoire. Notre syndicat est garant des principes de péréquation et de solidarité sur l'ensemble du département. Ce sont, avec la transparence et l'équité, les piliers sur lesquels repose notre action.

Les communes peuvent compter sur nous, plus que jamais même, pour relever les défis de demain. Ces dernières années, nous avons démontré la résilience de notre syndicat face à la réforme territoriale et la transition énergétique.

Le Siéml doit perdurer... Mais il n'existe que par la volonté de ses adhérents. Grâce à la nouvelle gouvernance mise en place, nous avons cependant amorcé un virage très positif. ■

RENCONTRES TERRITORIALES : UN ÉCHANGE DIRECT

Au-delà des modifications statutaires, la nouvelle gouvernance du Siéml représente un nouveau souffle. Elle a fait naître une relation nouvelle entre le syndicat et ses adhérents.

Preuve en est la mise en place des réunions territoriales en 2016, qui rencontrent un franc succès, si ce n'est dans la fréquentation, au moins dans la qualité des échanges. « C'est une vraie réussite, se félicite Jean-Luc Davy. Nos chargés de mission y participent, avec nos vice-présidents, il y a un contact direct avec les élus des territoires et des remontées immédiates du terrain, sur des chantiers et des projets précis. »

Pour chaque réunion, les thématiques sont choisies en fonction du territoire et des dossiers en cours sur celui-ci. « Cela permet d'avoir un dialogue au plus près, mais aussi des retours directs sur d'éventuels blocages ou des problématiques techniques avec le concessionnaire, ajoute Éric Telliez, directeur général adjoint du Siéml. En parallèle, nous avons mis à



la disposition des élus une plate-forme extranet, à partir de laquelle ils peuvent télécharger des éléments d'information spécifiques. »

Ces réunions territoriales témoignent aussi de la volonté de mieux faire connaître le syndicat, notamment en ce qui concerne ses nouvelles compétences et ses ambitions en matière de transition énergétique. « L'actualité sur les énergies est très mouvante, cela évolue sans cesse, observe Éric Telliez. Les marchés de l'énergie sont en train de devenir très prégnants. Notre rôle est de les porter à la connaissance de nos adhérents. »



LE SYNDICAT

CONTRE-POUVOIR UTILE FACE AUX GRANDS ÉNERGÉTICIENS

Depuis près d'un siècle, le Siéml apporte l'électricité sur les territoires de Maine-et-Loire. Aujourd'hui, il les accompagne dans les enjeux de transition énergétique pour l'ensemble des énergies de réseau. En perpétuel mouvement, le syndicat se montre également exigeant envers les distributeurs et fournisseurs, contrôlés par des contrats de concession rigoureux.

Une compétence obligatoire, quatre optionnelles et un éventail de services connexes : voilà comment l'on pourrait définir le Siéml. Tout en rappelant ses deux métiers historiques, que sont le contrôle de la concession électrique, en tant qu'autorité organisatrice, et la maîtrise d'ouvrage des travaux sur le réseau électrique, avec ses extensions, ses renforcements, ses enfouissements...

Depuis la création du syndicat d'électricité, en 1925 — d'abord destiné

à développer le réseau électrique en milieu rural, auprès des 169 premières communes adhérentes — jusqu'à l'accompagnement des collectivités vers la gestion de l'éclairage public, le développement des dessertes en gaz ou la transition énergétique, le Siéml n'a cessé de voir son rôle évoluer, pour devenir l'indispensable syndicat des énergies qu'il est aujourd'hui. « *La loi de nationalisation et la création d'EDF-GDF, en 1946, ont fait suite à la création du Fonds d'amortissement d'électrification des*

communes, en 1937, à travers lequel on a établi une péréquation entre les urbains et les ruraux, » résume Jacky Bodineau, directeur adjoint du Siéml. La création du syndicat, rappelle-t-il, a permis l'électrification du Maine-et-Loire rural dès 1925.

L'ouverture des marchés à la concurrence au début des années 2000, pour l'électricité comme pour le gaz, fut également une étape importante. L'activité du contrôle de concession a évolué avec le nombre de distributeurs d'énergie.

Des différences entre gaz et électricité dans le contrôle des concessions

« En ce qui concerne l'électricité, il n'y a pas une simple obligation de moyens, mais bel et bien une obligation de résultat, basée sur le décret de qualité qui fixe les critères à respecter », indique Éric Telliez, directeur adjoint du Siéml.

Propriétaire de l'ensemble des réseaux et ouvrages de distribution — près de 22 650 km de lignes de distribution électrique et 15 499 postes de transformation — le Siéml en a confié l'exploitation, conformément à la loi, au concessionnaire Enedis (ex-ErDF) jusqu'en 2022, à travers un cahier des charges de concession définissant les règles du service public. Son rôle : veiller à la bonne application de celui-ci, et favoriser ainsi l'amélioration du service public dans un cadre monopolistique.

« Nous opérons un contrôle continu sur des problématiques liées à la qualité de la tension, des chutes de

tension, des coupures et des micro-coupures causées par une sensibilité du réseau aux aléas climatiques, explique Éric Telliez. Nous travaillons avec Enedis pour renforcer et sécuriser le réseau, en supprimant ces sections "fragiles". »

En plus du contrôle continu, le Siéml effectue un contrôle annuel du concessionnaire. « Nous nous appuyons sur son compte-rendu d'activité et nous étudions différentes thématiques : la vérification des devis et des factures liés au raccordement au réseau d'un client consommateur ou producteur, le respect des délais et des procédures... Sans oublier l'analyse technique et comptable des données de la concession. La représentation cartographique des niveaux de qualité offre une lisibilité des orienta-

« Le contrat de concession offre une lisibilité des orientations à donner aux investissements pour les années à venir. »

tions à donner aux investissements pour les années à venir. »

La concession du gaz, quant à elle, donne lieu à 24 contrats, délégués à trois entités différentes : GrDF, Finagaz et Sorégies. « Les enjeux de sécurité sont un peu plus importants, précise Agnès Gandon, directrice du développement des services énergétiques du Siéml. Mais n'ayant pas le partage de la maîtrise d'ouvrage comme pour l'électricité, puisque nous la déléguons, le contrôle en est simplifié. »

Celui-ci porte néanmoins sur la sécurité, sur les sollicitations des communes en matière d'extensions de réseaux, sur le suivi du patrimoine et, évidemment, sur l'amélioration de la qualité de l'énergie fournie et des services rendus. ■

VERS UN NOUVEAU MODÈLE DE CONTRAT DE CONCESSION ÉLECTRIQUE

Pour faire face à l'évolution permanente de son rôle en matière de contrôle de concession, le Siéml peut s'appuyer sur la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), qui travaille actuellement sur la trame des futurs modèles de concession, dans le cadre de négociations avec Enedis. « Nous faisons partie du groupe de travail mis en place par la FNCCR, ce qui est essentiel pour pouvoir faire un effort de vulgarisation vers nos communes adhérentes, et leur faire prendre conscience des bouleversements à venir », explique Éric Telliez.

La FNCCR regroupe les grandes autorités organisatrices de la distribution publique d'électricité, syndicats départementaux ou interdépartementaux, métropoles et communautés urbaines, soit l'équivalent de 90 % de la population. Ses collectivités adhérentes défendent l'idée « d'une distribution d'énergie au service de la cohésion sociale et territoriale ». Pour la FNCCR, le renouvellement des concessions de distribution d'élec-

tricité est l'occasion « de faire converger transition énergétique, développement des territoires et maîtrise de la facture des consommateurs », et tout en préservant le monopole légal d'Enedis, auquel il est impossible de déroger, mais qui garantit la solidarité entre les territoires et la péréquation au niveau national.

Il est possible de retenir d'ores et déjà plusieurs évolutions partagées, comme l'élaboration de schémas directeurs et programmes pluriannuels d'investissements, qui permettront d'identifier les zones prioritaires, sur la base de grilles d'objectifs de mesure de la qualité.

Le nouveau modèle intégrera la valorisation des travaux réalisés par le Siéml en matière de transition énergétique (IRVE, éclairage public intelligent, smart grid...), à travers une refonte des redevances des concessions versées par Enedis au syndicat. « Tout n'est pas calé, prévient Éric Telliez, mais ça va dans le bon sens. »

2^e SALON DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE

SAM. 23 SEPT. 2017

SIÉML / ÉCOUFLANT (49)
ZAC DE BEUZON - ROUTE DE LA CONFLUENCE



Entrée gratuite / 10h - 19h

Essais de voitures électriques, vélos, gyropodes...

Animations, jeu concours, restauration sur place.

www.salonduvehiculeelectrique49.fr



SIÉML

Syndicat intercommunal
d'énergies de Maine-et-Loire